



Valider l'information sur Internet

Diaporama réalisé par Mme Mollé professeur documentaliste



1. La publication sur Internet: une liberté non surveillée

- On trouve tout sur Internet mais on n'est rarement sûr de la fiabilité de ce qu'on trouve. Vous devez y songer avant de recopier ce que vous lisez sur le web:

N'importe qui peut écrire n'importe quoi !!

Il est possible de trouver des trésors d'informations et d'intelligence, mais aussi les pires bêtises et les plus gros mensonges (par intérêt politique, économique ou idéologique). Il est très important de s'interroger sur les intentions de l'auteur de l'article que vous avez trouvé.

Il n'y a pas de « filtre » ni de contrôle, si ce n'est les obligations légales mais elles ne sont pas toujours respectées.

- L'expérience et l'habitude vous permettront de faire le « tri » et de sentir les sites douteux. En attendant, n'oubliez pas:
 - d'avoir l'esprit critique , ne pas tout croire, garder une part de méfiance
 - croiser vos sources, c'est-à-dire vérifier les informations dans d'autres sites, sans oublier les livres, les périodiques !!!



2. La pertinence des réponses trouvées par rapport à sa recherche

Lorsque vous examinez des résultats après une recherche sur Internet, demandez-vous toujours:

- Ai-je obtenu ce que je cherchais?
- L'information est-elle intéressante?
- L'information est-elle compréhensible?
S'il s'agit d'un site de niveau universitaire, ou en anglais, je ne perds pas de temps à essayer de comprendre, je cherche plus simple.



3. Comment décoder une adresse URL

- Les adresses Internet ont toujours la même structure:

<http://www.exemple.fr/search/index.html>

- **http://** → C'est le nom du protocole utilisé pour transporter les informations sur le réseau.
- **exemple.fr** → C'est le nom de domaine. Très important pour connaître l'émetteur des informations.
- **/search/** → Cela correspond au nom du répertoire.
- **index.html** → C'est le nom du fichier.



Les extensions donnent des éléments intéressants pour savoir de quel type de site il s'agit.
Un site peut être

- de nature institutionnelle

 - .gouv = site gouvernemental (je peux leur faire confiance)

 - .org = organisation non gouvernementale

 - .fr .be .ca = abréviations des noms de pays

 - .asso = site émanant d'une association

- de nature commerciale

 - .com Cherche-t-on à me vendre quelque chose?

- un site personnel

 - site créé par un particulier. Il se reconnaît car l'adresse comporte le nom de son fournisseur d'accès:

 - .free .perso.wanadoo .membres.lycos

Dans ce cas, se poser les questions suivantes: qui est cet auteur? Puis-je lui faire confiance?



4. Evaluer l'information sur Internet

- Qui écrit?
Un particulier? Un professionnel? L'absence de renseignements doit te questionner.
- Pourquoi?
Quel est le but du site et de l'information donnée? Informer? Se mettre en valeur?
Vendre des biens matériels? Donner son opinion?
- A quel type de site ai-je affaire?
un site institutionnel? Un site personnel? Un site commercial? Un blog? Un forum?
- De quoi s'agit-il?
Le sujet du site est-il clair? La navigation est-elle facile?
- Où?
Sur quel serveur est hébergé le site? Que t'indique l'URL?
- Quand?
Le site est-il remis à jour régulièrement? Peut-on trouver sa date de création?
- Comment?
Le site est-il bien référencé? Y a-t-il des liens vers d'autres sources d'informations? Une bibliographie ou webographie?

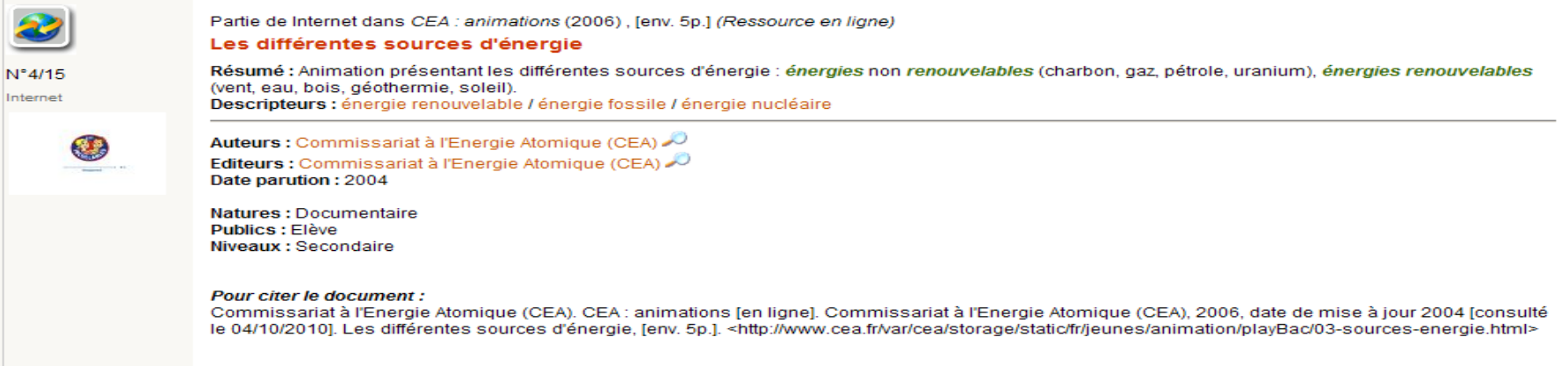
5. Garder une trace de sa recherche!

- Il faut prendre l'habitude de présenter une **bibliographie** (ou webographie) c'est-à-dire la liste des documents et des sites que tu as utilisés pour ton travail de recherche. Cela permet au professeur de savoir où tu as trouvé les informations et de voir la variété et la pertinence des documents que tu as consultés.
- Pour un site Internet, essaie de trouver le maximum d'informations sur la page d'accueil du site.

Titre de la page	Adresse URL du site	Éditeur / auteur	Date de mise à jour

Remarque:

Si tu as trouvé un site grâce au logiciel BCDI, tous ces renseignements se trouvent dans l'affichage des résultats.





Partie de Internet dans *CEA : animations (2006)*, [env. 5p.] (Ressource en ligne)

Les différentes sources d'énergie

Résumé : Animation présentant les différentes sources d'énergie : **énergies non renouvelables** (charbon, gaz, pétrole, uranium), **énergies renouvelables** (vent, eau, bois, géothermie, soleil).

Descripteurs : **énergie renouvelable / énergie fossile / énergie nucléaire**

Auteurs : Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) 

Éditeurs : Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) 

Date parution : 2004

Natures : Documentaire
Publics : Elève
Niveaux : Secondaire

Pour citer le document :
Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). CEA : animations [en ligne]. Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), 2006, date de mise à jour 2004 [consulté le 04/10/2010]. Les différentes sources d'énergie, [env. 5p.]. <<http://www.cea.fr/var/cea/storage/static/fr/jeunes/animation/playBac/03-sources-energie.html>>

Te voilà prêt pour une utilisation raisonnée d'Internet. Bonne navigation!